



## **Projet « GMP » : un nouveau bâtiment pour le service Gestion et Maintien du Patrimoine**

La Ville de Dudelange s'est dotée depuis quelques mois d'un nouveau bâtiment administratif destiné au service **Gestion et Maintien du Patrimoine (GMP)**. Ce projet a pour objectif de rassembler sur un même site les différents services administratifs et techniques, afin de renforcer la coordination des équipes, d'optimiser l'organisation du travail et d'améliorer les conditions de travail du personnel. Les services concernés s'y sont installés au début de l'année 2026. Le bâtiment sera inauguré officiellement en présence du collège des bourgmestre et échevin-es de la Ville de Dudelange et du ministre de l'Intérieur Léon Gloden le 17 avril prochain.

### **Un bâtiment pensé pour le travail quotidien**

Le bâtiment accueille principalement des espaces de bureaux répartis sur deux étages, dédiés aux services administratifs du GMP.

Au rez-de-chaussée, plusieurs infrastructures ont été aménagées pour répondre aux besoins des salarié-es des équipes techniques : vestiaires, douches et un réfectoire. Ce dernier, équipé d'une cuisine destinée au réchauffage des repas, peut accueillir jusqu'à 245 personnes. Une salle polyvalente de 160 places complète l'infrastructure et permet d'organiser réunions, présentations ou événements internes.

Certains services étant en contact direct avec les citoyen·nes, une partie du bâtiment est accessible au public.

L'ensemble comprend en outre un sous-sol avec garage pour les véhicules de service.

### **Une architecture fonctionnelle et durable**

L'architecture du bâtiment privilégie la fonctionnalité, la durabilité et la facilité d'entretien. Les matériaux ont été sélectionnés en étroite collaboration avec les services techniques et les architectes, avec une attention particulière portée à l'utilisation de matériaux naturels, à la robustesse des installations et à la simplicité de maintenance.

## **Un bâtiment performant sur le plan énergétique**

Grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables — bois, solaire thermique, géothermie et photovoltaïque — le bâtiment atteint une classe énergétique AAA selon la réglementation relative à la performance énergétique des bâtiments fonctionnels, classement correspondant à un bâtiment passif.

La planification du projet s'est appuyée sur une approche globale, incluant un audit de performance énergétique pour l'ensemble des solutions techniques.

## **Des mesures concrètes pour l'environnement**

Le projet intègre également plusieurs mesures en faveur de l'environnement, notamment des mesures de compensation écologique et un système de récupération des eaux de pluie. Ces eaux sont notamment utilisées pour l'arrosage des espaces verts et des plantations de la Ville de Dudelange.

## **Budget et subsides étatiques**

Le projet de construction a été voté par le conseil communal en avril 2021.

**Coût total du projet : 27 665 889,68 € TTC** (Devis remanié suite à l'évolution des prix et à la révision des coûts).

### **Subsides :**

- Ministère de l'Intérieur : 5 196 688 €
- Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité : 526 471 €

### **Planning**

- Début du chantier : septembre 2021
- Fin des travaux : décembre 2025

## **Entreprises partenaires**

Le projet a été réalisé en collaboration avec de nombreux partenaires spécialisés.

### **Maître d'ouvrage**

Ville de Dudelange

### **Architecture**

Architecture et Environnement SA

## **Planification et développement du projet**

kplan AG

## **Ingénierie et bureaux d'études**

B.E.S.T. Ingénieurs-Conseils

RMC Consulting

Vinçotte Luxembourg a.s.b.l. (organisme agréé)

## **Autres entreprises partenaires**

SOLUDEC S.A.

Soludec Energies

CEL S.A.

Prefalux Construction S.A.

Servalux S.A.

Thyssenkrupp Elevator

A+P Kieffer Omnitec S.à r.l.

Fresilco Aménagements S.à r.l.

Chapes Rinnen SA

Carrelages Wedekind S.A.

Socom S.A.

S+B Inbau S.à r.l.

Reiserbann Peinture & Décoration s.à r.l.

Schreinerei Vincent Messerich

AudioVision Luxembourg S.à r.l.

Neuberg S.A.

## **Projet « logements abordables » : Nouveaux logements dans la rue Nic Bodry**

À Dudelange, la politique du logement abordable continue de se concrétiser avec des initiatives adaptées aux réalités de terrain. L'administration communale gère 73 logements, conçus pour répondre à des parcours de vie variés. Parmi eux, 14 logements sont réservés aux jeunes de 18 à 32 ans, tandis que 2 unités d'urgence permettent d'apporter une réponse rapide à des situations exceptionnelles.

Situé aux 25-27, rue Nic Bodry, ce nouveau projet illustre pleinement cet engagement. Il se compose de 2 maisons bi-familiales et de 4 maisons unifamiliales avec logement intégré, pour un total de 12 logements pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes.

2 logements ont été spécialement conçus pour les personnes à mobilité réduite, afin de garantir un accès équitable à tous.

### **Des logements adaptés à chaque situation**

Le projet propose une diversité de configurations, pensées pour s'adapter aux besoins réels des habitant·es.

Dans les 2 maisons bi-familiales :

- un logement au rez-de-chaussée (78 m<sup>2</sup>), accessible PMR, avec 1 chambre à coucher pour 2 personnes ;
- un duplex aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages (158 m<sup>2</sup>), comprenant 5 chambres à coucher, pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes.

Dans les 4 maisons unifamiliales avec logement intégré :

- un logement au rez-de-chaussée (52 m<sup>2</sup>), avec 1 chambre à coucher pour 1 personne ;
- un duplex aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages (101 m<sup>2</sup>), avec 2 chambres à coucher, pour un maximum de 4 personnes.

Au total, le projet développe 1 084,54 m<sup>2</sup> de surface habitable utile sur un terrain de 16 ares, offrant un cadre de vie à la fois fonctionnel et agréable.

Le projet est ainsi structuré en deux blocs, chacun réunissant une maison bi-familiale et deux maisons unifamiliales avec logement intégré. Chaque ensemble repose sur un sous-sol commun intégrant caves, locaux techniques et 3 emplacements de stationnement, dont un adapté PMR. Une plateforme élévatrice assure l'accès au sous-sol pour les logements adaptés.

## **Une construction à la fois durable et écologique**

Sur le plan énergétique, tous les bâtiments atteignent la classe A+. Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur commune à chaque bloc, complétée par une installation photovoltaïque en autoconsommation collective. Cette combinaison permet de réduire significativement les charges pour les locataires.

## **Un modèle accessible et équitable**

Ces logements sont proposés à la location abordable, conformément à la législation en vigueur. Ils sont accessibles à un large public, sous réserve de respecter certains critères, notamment en matière de revenus, de situation patrimoniale et de droit de séjour.

Le principe est simple : garantir un logement de qualité sans mettre en péril l'équilibre financier des ménages. Concrètement, le loyer ne dépasse généralement pas 30 % des revenus.

Dès le mois de mai 2026, les premiers ménages — parmi lesquels 14 enfants — emménageront dans leur nouveau logement, marquant le début de conditions de vie sensiblement améliorées.

## **Planning, budget et partenaires**

En mai 2024, le conseil communal a voté à l'unanimité pour ce projet un budget d'un montant de **9 695 000€ TTC**. En juillet, a suivi le vote d'une convention « Aides à la pierre », les subsides d'élèvent à 7 040 000€ TTC (soit 72,6% du montant total alloué au projet).

Les travaux ont commencé en février 2024 pour s'achever en avril 2026.

Le projet, une vente en état de futur achèvement VEFA, est réalisé par Wiesen-Piront Constructions S.A.

## **Un projet à fort impact humain**

Au-delà des bâtiments, le projet Nic Bodry porte une ambition claire : faire du logement un droit accessible à tous·tes. Il traduit la volonté de la Ville de Dudelange de construire une communauté plus inclusive, solidaire et durable.

Les personnes intéressées peuvent introduire une demande auprès du service Logement de la Ville de Dudelange via : [logement@dudelange.lu](mailto:logement@dudelange.lu).

Ces logements sont loués sous le régime du tout public. Selon la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable au Luxembourg, cela signifie qu'ils sont accessibles à un large éventail de ménages, sans être réservés à une catégorie spécifique, à condition de répondre aux critères d'éligibilité fixés par la loi.

Ces critères sont les suivants :

1. Le demandeur-locataire doit être une personne physique majeure au moment de l'introduction de la demande.
2. Aucun membre de la communauté domestique ne peut être propriétaire, usufruitier, emphytéote ou titulaire d'un droit d'habitation, à plus d'un tiers indivis, d'un autre logement au Luxembourg ou à l'étranger.
3. Le revenu mensuel du ménage doit être inférieur ou égal au plafond d'éligibilité, déterminé en fonction de la composition du foyer.
4. Le demandeur et les membres de son ménage doivent disposer d'un droit de séjour de plus de trois mois, conformément à la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration.

## **Projet « ÉCOLE BRILL » : l'école fondamentale du quartier Brill mise aux normes en vigueur et réaménagée**

La Ville de Dudelange poursuit sa politique en matière de jeunesse et d'éducation qu'elle a engagée il y a de nombreuses années. Dans ce cadre, les écoles fondamentales de la ville sont progressivement rénovées et modernisées, afin d'offrir un environnement de travail optimal aux quelque 2 000 élèves de la ville ainsi qu'à l'ensemble du personnel éducatif.

Construite en 1932, l'école Brill (100 rue Norbert Metz) est inscrite à l'annexe du patrimoine architectural national et protégée par arrêté ministériel du 9 août 2017. C'est un élément emblématique du patrimoine culturel communal. Le bâtiment abrite 28 salles de classe réparties sur trois étages ainsi qu'un gymnase, et est conçu pour accueillir environ 400 élèves.

Depuis septembre 2023, les salles de classe ont fait l'objet d'une rénovation en profondeur. L'objectif du projet était de mettre l'école en conformité avec les normes de sécurité applicables aux bâtiments publics ainsi qu'avec les règles d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Les travaux seront définitivement achevés en mai 2026.

Les travaux comprenaient notamment :

- l'installation d'un ascenseur
- la mise en place de cloisons coupe-feu
- l'installation d'un système d'évacuation des fumées
- l'installation d'un éclairage de secours conforme à la réglementation en vigueur
- la mise en place d'une 2<sup>ème</sup> issue de secours
- l'adaptation des ouvertures et le remplacement des portes conformément aux normes actuelles
- l'accès au bâtiment via une rampe conforme.

Les salles de classe ont également été entièrement modernisées :

- renouvellement des installations électriques et la remise en état des sanitaires
- intégration de supports pédagogiques modernes (tableaux interactifs, réseau Wi-Fi, dispositifs de sécurité)
- installation d'un système de ventilation dans quatre salles de classe au deuxième étage ainsi que dans l'ancienne bibliothèque
- rénovation intérieure (peinture, parquet, modernisation technique)
- amélioration de l'acoustique conformément aux normes en vigueur
- renouvellement complet du mobilier scolaire.

Du mobilier neuf et de grande qualité a été acheté, comprenant notamment du petit mobilier (tables, chaises, éléments modulaires) ainsi que du mobilier fixe (armoires encastrées, meubles de rangement sur mesure, vestiaires).

### **Organisation du chantier**

Afin de garantir la continuité des cours tout en limitant les coûts liés aux mesures provisoires, le chantier a été divisé en cinq phases successives. Celles-ci étaient principalement organisées par étage.

Une construction modulaire temporaire dans la cour intérieure a permis d'accueillir provisoirement sept à huit salles de classe. Cette organisation a permis un déroulement optimal des travaux et a limité les coûts liés aux installations temporaires.

L'achèvement complet du projet est prévu pour mai 2026.

### **Valorisation du patrimoine culturel**

Au-delà des aspects techniques, le projet s'inscrivait également dans une initiative de valorisation du patrimoine culturel.

Ainsi, la cage d'escalier, élément architectural central du bâtiment, a été restaurée et mise en valeur. L'ancienne fontaine a été intégrée à la rénovation, préservant ainsi l'identité historique du lieu. Toutes les interventions ont été menées en étroite collaboration avec l'Institut national du patrimoine architectural (INPA), dans le strict respect du caractère architectural protégé.

-

Budget total : **7 millions d'euros**

Subventions :

- Ministère de l'Intérieur : 4 837 916 €

- INPA : 400 000 €

### **Maîtres d'ouvrage, bureaux d'études et entreprises partenaires**

La réalisation de ce grand projet a été rendue possible grâce à l'engagement et à l'étroite collaboration des maîtres d'ouvrage avec des bureaux d'études spécialisés ainsi qu'avec les entreprises suivantes :

- INPA – Institut national pour le patrimoine architectural

- Secolux

- D3 Coordination S.A.

- Metaform Architects

- RiRo Ingénieurs-Conseils sàrl
- RMC Consulting sàrl
- Kuhn Construction
- Reckinger
- S+B Inbau sàrl
- Trockenbau Schmitz
- Prefalux S.A.
- Menuiserie Vincent Messerich
- Maroldt sàrl
- de Buedemleër sàrl
- Reiserbann Peinture
- Torkret sàrl
- PromanX Phenix
- OST-Fenster S.A.
- Ferronnerie d'Art Nico Betzen S.A.
- BEIL Elevators sàrl

## Projet « BALTZING » : un nouveau bâtiment scolaire doté d'une structure d'accueil

### Un projet participatif

Les enfants et les jeunes figurant depuis toujours parmi les priorités absolues des responsables communaux, nous investissons en permanence dans ce domaine qui leur est dédié. De la même façon, nous accordons une grande importance à la recherche des meilleurs moyens pour assurer une communication de qualité avec nos citoyen·ne·s. Ainsi, dès le début de la planification de l'école Baltzing, il nous a semblé naturel d'impliquer tous·tes les citoyen·nes habitant à proximité du site scolaire et de les écouter.

### Petit historique

Le 11 juillet 2023, un premier dialogue de consultation a eu lieu pour les riverain·es du quartier Baltzing. Le concept leur a été présenté et leurs idées, remarques et préoccupations ont été consignées. Au total, 32 citoyennes et citoyens intéressé·es ont participé à ce dialogue. Plus de 80 idées ont été formulées, dont 27 ont été retenues et 17 ont finalement été intégrées dans la planification du projet.

Une **première réunion d'information** a eu lieu le 15 novembre 2023. Les résultats d'une enquête ont été présentés aux habitant·es du quartier. Les principaux thèmes abordés étaient l'évolution des effectifs scolaires ainsi qu'une étude sur la mobilité, c'est-à-dire sur le trafic et l'accessibilité à pied.

Le 5 juin 2024, une **deuxième réunion d'information** a eu lieu, au cours de laquelle les participant·es ont été informé·es des évolutions de la planification scolaire depuis la présentation précédente.

Le 12 mai 2025 a eu lieu la **troisième présentation publique** de l'avant-projet définitif, tel qu'il a été adopté par le conseil communal lors de sa séance du 5 mai 2025.

-

La nouvelle structure intégrée pour l'école fondamentale et la Maison relais est située dans le quartier résidentiel de Baltzing à Dudelange (36A, rue Robert Schuman) et se fondera harmonieusement dans ce quartier.

Le nouveau campus scolaire devrait être prêt pour la **rentrée scolaire 2029-2030**. Ce complexe moderne, intégrant une Maison relais, accueillera 236 élèves, de la classe de précoce au cycle 4.

## **Chiffres clés**

Le rez-de-chaussée présente une surface brute de 2 187 m<sup>2</sup> et le 1<sup>er</sup> étage (en retrait) couvre environ 2 108 m<sup>2</sup>. Au sous-sol, la surface brute est de 1 950 m<sup>2</sup> et abrite principalement le gymnase.

### Répartition :

- Rez-de-chaussée : salle de réunion, atelier multifonctionnel et salles de classe pour la section précoce, l'école maternelle et la première année de l'enseignement fondamental (Cycle 1) ;
- Étage supérieur : réfectoire pour les cycles 2 à 4, médiathèque, atelier, espace jeunes, 2 bureaux et 8 salles de classe pour les cycles 2 à 4 ;
- Sous-sol : gymnase, locaux techniques et espaces de stockage.

### Équipements :

Dans la lignée d'une éducation durable, les architectes ont misé sur des matériaux naturels. À l'extérieur comme à l'intérieur, le bois domine, complété par du béton, du carrelage et des meubles encastrés sur mesure. Les espaces sont lumineux, bien agencés et accessibles à tous. Une technologie moderne garantit une infrastructure pérenne avec des systèmes économes en énergie, une mise en réseau numérique et un écran interactif. L'école répond à des normes élevées d'accessibilité et offre des espaces d'apprentissage et d'accueil flexibles pour tous les élèves. Le projet prévoit une certification Or selon les critères DGNB.

## **Un concept pédagogique global**

L'école primaire et la Maison relais formeront à l'avenir une seule et même entité. L'accent est mis sur le développement, l'autonomie ainsi que les compétences cognitives et sociales des enfants. Un autre aspect concerne les différentes préoccupations des partenaires impliqués dans le projet : enseignant·es, éducateur·rices, parents et enfants.

Les nombreux espaces communs favorisent les échanges, le travail en groupe et la libre circulation des informations et des compétences. La plupart de ces espaces sont partagés entre l'école et la Maison Relais.

-

Budget total : **40 millions d'euros** (construction complète, aménagements extérieurs et art dans la construction)

Subventions accordées par les ministères suivants :

- Éducation, Enfance et Jeunesse
- Environnement, Climat et Biodiversité
- Affaires intérieures
- Sport

Principales entreprises (au 20 mars 2026) :

- WW+ Architecture, Process Design, Urban Design
- Schroeder et Associés SA
- Felgen & Associés Engineering SA

## **Projet « STADE J.F. KENNEDY » :** **Dudelange continue d'investir résolument dans le sport**

La Ville de Dudelange ne cesse de croître, ce qui a pour conséquence que de plus en plus d'habitant·es s'inscrivent dans nos clubs sportifs locaux. Pour le service des Sports de la Ville de Dudelange, répondre à toutes les demandes constitue donc un défi quotidien. D'une part, le niveau de nos infrastructures sportives doit être à la hauteur et, d'autre part, les clubs doivent recevoir le soutien dont ils ont besoin. Cette année, **8,5 millions d'euros supplémentaires** (budget ordinaire) seront investis dans le domaine du sport.

De plus, la Ville de Dudelange dispose depuis quelque temps de son premier coordinateur sportif communal. En signant la « Charte communale de développement de l'activité physique et des sports », notre ville s'est engagée à créer un environnement qui favorise la pratique de l'activité physique et du sport de manière inclusive, accessible et durable. Dans cette optique, la charte « Meng Gemeng lieft Sport » a été signée le 27 février 2025 au ministère des Sports. Le coordinateur sportif fait le lien entre la commune, les parents, les clubs sportifs, les Maisons relais et les écoles.

-

La rénovation du Stade J.F. Kennedy marque sans aucun doute un tournant important pour le monde sportif dudelangeois. Inauguré en 1954 dans le quartier résidentiel du Brill, le stade fait désormais peau neuve. Un hall d'athlétisme couvert de plus de 1 150 m<sup>2</sup>, doté d'une piste de course de 60 mètres et d'une installation de saut à la perche, y est notamment en cours de construction.

De plus, le projet prévoit la construction d'un nouveau hall de tennis couvert comprenant deux courts, ainsi que l'aménagement de deux terrains de padel supplémentaires.

Les clubs sportifs dudelangeois CAD, Rugby Club « Terres Rouges », Dudelange Steelers et Tennis Club Diddeleng, qui s'entraînent régulièrement au Stade Kennedy, se verront attribuer des modules conteneurs pendant la phase de construction. Ils pourront les utiliser comme vestiaires et pour entreposer leur matériel.

-

## Chiffres clés

### Espace intérieur :

- 1 grande salle d'athlétisme couverte de 1 153 m<sup>2</sup>
- Espace d'entraînement pour : sprint de 60 m, saut en longueur, triple saut, saut en hauteur, saut à la perche et lancer du poids
- 2 courts de tennis à l'étage supérieur
- 1 salle de musculation de 110 m<sup>2</sup>
- Vestiaires
- Sanitaires
- Infirmerie
- Snack-bar de 50 places avec coin cuisine/barbecue
- 1 espace pour les arbitres
- Bureau du gardien
- 1 salle de réunion pour les associations
- 1 bain de glace
- Locaux de stockage et locaux techniques

### Espaces extérieurs :

- 1 court de tennis d'entraînement avec local de rangement
- 2 courts de padel de compétition
- Tribune de 167 places pour la piste d'athlétisme extérieure
- Déplacement de la zone de lancer du poids
- Terrasse pour le snack-bar
- Nouvel accès pour les pompiers au site depuis l'avenue Kennedy
- Nouvel aménagement paysager
- Nouvel accès pour les personnes à mobilité réduite

Entre-temps, l'ancienne salle de tennis et la tribune ont été démolies. Le début des travaux des nouvelles infrastructures est prévu pour octobre 2026. L'achèvement du nouveau Stade Kennedy est prévu pour août 2029.

-

Budget estimé : **17,3 millions d'euros**

Subventions :

- Pacte climat : 21 000 €
- Pacte climat 2.0 : nouvelles subventions disponibles depuis juillet 2025, estimées à ± 250 000 € (autorisation en cours)
- Ministère des Sports : subvention régionale pouvant atteindre 50 % du montant de l'APD (autorisation en cours)

-

Un autre projet que la Ville de Dudelange s'apprête à entreprendre concerne la **rénovation du Stade J. Nosbaum**. Outre la rénovation des gradins, sont également prévus la construction d'un nouveau gymnase, d'une buvette pour le club de football, d'une salle commune, de nouveaux vestiaires ainsi que de nouvelles installations sanitaires.

La construction des nouveaux gradins devrait débuter au printemps 2026, leur achèvement étant prévu pour fin 2026. Les travaux de construction devraient débuter en mars 2027.

**Budget estimé :**

Tribunes - **1,5 million d'euros**

Le budget consacré à la construction du nouveau bâtiment sera approuvé par le conseil communal à la mi-2026.

Le projet bénéficie également de subventions du ministère des Sports et du ministère de l'Environnement (le montant exact n'est pas encore connu).

--

## **Projet « Asile régionale pour animaux » : une nouvelle infrastructure pour améliorer la vie des soignant·es et des animaux**

### **Dudelange : un nouvel asile pour animaux prend forme au Parc Le'h**

Au cœur du Parc Le'h, à Dudelange, un chantier d'envergure est en train de transformer en profondeur l'Asile régional pour animaux. Le vendredi 18 octobre 2024, la traditionnelle fête du bouquet a marqué une étape symbolique dans la construction du futur bâtiment, désormais entré dans sa phase finale.

### **Plus de 40 ans de bons et loyaux services**

Les locaux actuels existent depuis 1980 et ont été modifiés à deux reprises avant l'extension actuelle, où un étage en bois avec ossature métallique a été ajouté à la structure initiale en 2006. Le constat était sans appel : avec une capacité limitée à une vingtaine de chiens et une soixantaine de chats, les installations étaient devenues largement insuffisantes face aux besoins croissants.

Les conditions d'accueil des animaux comme celles de travail du personnel et des bénévoles ne répondent plus aux standards attendus. Une situation qui a rendu la construction d'un nouvel équipement non seulement nécessaire, mais urgente.

### **Un projet ambitieux et tourné vers l'avenir**

Le futur asile change radicalement d'échelle. Il pourra accueillir jusqu'à 60 chiens et 100 chats, soit près du double de la capacité actuelle. Sur plus de 1 600 m<sup>2</sup>, le bâtiment intègre des bureaux, des salles de réunion, des vestiaires et des espaces d'accueil pour le public.

Pensé pour améliorer à la fois le bien-être animal et les conditions de travail, le site comprend également une salle d'intervention permettant à un vétérinaire d'effectuer des soins directement sur place. Treize professionnels et une trentaine de bénévoles y exerceront dans un cadre modernisé.

### **Une architecture fonctionnelle et durable**

Le bâtiment principal repose sur une structure en béton armé semi-préfabriqué, garantissant solidité et durabilité. À ses côtés, une charpente métallique accueille des espaces extérieurs destinés aux animaux.

Le projet s'inscrit aussi dans une démarche environnementale affirmée : toiture végétalisée, panneaux photovoltaïques, pompe à chaleur et bardage en bois servant de protection solaire viennent réduire l'empreinte écologique du site.

## **Un chantier marqué par un défi de taille**

Il s'est agi de construire sans interrompre l'activité de l'asile existant, soit un défi majeur pour ce projet. Le nouveau bâtiment est en effet érigé à proximité immédiate de l'actuel, nécessitant des travaux techniques complexes, notamment des reprises en sous-œuvre.

Une fois les travaux terminés, les animaux seront progressivement transférés vers la nouvelle structure. L'ancien bâtiment sera ensuite démoli pour laisser place à des aménagements extérieurs, dont une aire d'entraînement et des accès optimisés pour les visiteurs, les soigneurs et les aires de livraisons.

## **Une zone dédiée aux animaux**

Pour la commune, ce projet s'inscrit dans une vision plus large. Le site bénéficie déjà de la proximité de structures dédiées, notamment le Centre de soins pour la faune sauvée et la Société avicole.

Le bourgmestre Dan Biancalana résume ainsi l'ambition :

« Ici, c'est une zone entièrement dédiée aux animaux, ce pour quoi nous avons multiplié les efforts nécessaires afin de pouvoir prolonger et pérenniser l'accueil, la protection et le soin des animaux à Dudelange. »

## **Calendrier**

Le chantier suit un calendrier précis :

- fin des travaux du bâtiment : mai 2026
- aménagements extérieurs : octobre 2026

## **Budget**

Le budget remanié s'élève à **8,81 millions d'euros**, soutenu notamment par :

- le ministère de l'Agriculture (1,35 million d'euros)  
( Une demande supplémentaire de renforcement des subsides a été adressée au ministère)
- le ministère de l'Environnement (65 000 euros)

## **Entreprises**

Maitrise d'ouvrage

- Architecte : FG Architectes
- Bureau d'étude Statique : Daedalus Engineering
- Bureau d'étude Technique : Sweco (Betic)

- Coordination de sécurité et santé : D3 Coordination
- Bureau de contrôle : Luxcontrol / Vinçotte

Le projet est piloté par l'entreprise générale Poeckes Construction, entourée de nombreuses entreprises partenaires :

- Art Metal Design
- Elwe
- Euro Etanchéité
- Ferrac
- Gabbana Elcom
- Ginge Kerr
- T.A.B
- TK ELEVATOR

Retrouvez ici la vidéo de simulation du projet (FG Architectes) :

[Vidéo Asile pour animaux](#)

--

*Le collège des bourgmestre et échevin·es*

*Dan Biancalana, bourgmestre*

*Loris Spina, Josiane Di Bartolomeo-Ries, René Manderscheid, Claudia Dall'Agnol, échevin·es*